Nord : saturé, le département ouvre 50 places temporaires d'hébergement pour des migrants mineurs africains

23/12/2017 à 21h11

Le département du Nord, qui affirme que son dispositif d'accueil des mineurs étrangers non-accompagnés est "saturé", va ouvrir 50 places temporaires d'hébergement pour les jeunes réfugiés pendant la période hivernale, a affirmé le département dans un communiqué.

"*Le département du Nord est confronté à une arrivée particulièrement importante de mineurs non-accompagnés (MNA). Plus de 1.131 jeunes se sont présentés*" ainsi dans le département depuis le début de l'année 2017, ***"en provenance majoritairement de la Guinée et du Mali"*** , a indiqué le département vendredi.

Le Nord est le "*premier département de France à héberger des mineurs non-accompagnés*", et il a connu plus de 30% d'augmentation du nombre d'arrivées de MNA entre 2016 et 2017, a-t-il ajouté.

Le département affirme qu'il se doit "*d'héberger plus de 690 jeunes*" selon la répartition nationale organisée par l'État.

Pour faire face à cette situation, il a donc mis en place au début de l'année 2017, "*un dispositif d'évaluation de mise à l'abri et d'hébergement spécifique conduisant à créer 350 places*". Puis "*50 places supplémentaires ont été créées, portant la capacité totale d'accueil à 400 places, pour un coût de 10 millions d'euros par an*". […]